Fondaction
Donner du sens à l'argent.

Demande d'achat des actions — Accession à la propriété (RAP)

À remplir par l'actionnaire.
Pour connaître le détail des exigences, les conditions ou plus d'information, consultez le prospectus au fondaction.com/prospectus.

1. Identification de l'actionnaire

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Province

Code postal

Courriel

FON
Numéro d'identification

Le numéro d'identification commence par les lettres FON et se trouve en haut à droite du *Relevé de placements* disponible au fondaction.com/compte.

Numéro d'adhésion

Le numéro d'adhésion se trouve sous la section **État de vos placements** du *Relevé de placements* disponible au fondaction.com/compte. **Remplissez un formulaire par numéro d'adhésion.**

2. Renseignements sur la propriété qui sera achetée ou construite

Pour connaître les conditions d'admissibilité au programme RAP, consultez la section Est-ce que vous remplissez les conditions d'admissibilité du RAP ? au canada.ca
À noter : Un maximum de deux demandes est permis. Toute demande doit être présentée au plus tard 30 jours après l'acquisition de la propriété (date à l'acte notarié). La deuxième demande, le cas échéant, doit être présentée au plus tard le 31 janvier de l'année suivant la première demande, pourvu que vous ne soyez pas propriétaire depuis plus de 30 jours.
Pour connaître le nombre de demandes effectuées, contactez le **service aux actionnaires.**

Propriété achetée ou construite

Adresse

Ville

Province

Code postal

A A A A M M J J
Date prévue de la signature de l'acte notarié

A A A A M M J J
Date prévue du déménagement

Date prévue du déménagement
L'adresse à votre dossier sera automatiquement modifiée pour celle de votre propriété nouvellement achetée ou construite à la date indiquée.
Si la date prévue du déménagement n'est pas connue, vous devrez effectuer vous-même votre changement d'adresse sur votre compte en ligne au fondaction.com/compte.

Documents requis

Joindre les documents suivants avec votre demande

☐ Formulaire T-1036 de l'Agence du revenu du Canada dûment rempli et signé

Vous devez fournir toutes les pages des documents suivants selon le type de maison achetée.

Maison existante (un document requis seulement)

☐ Promesse d'achat (offre d'achat) acceptée

☐ Dernière contre-proposition acceptée et promesse d'achat à laquelle réfère la contre-proposition

☐ Acte notarié (dans le cas où vous êtes propriétaire depuis moins de 30 jours)

Dans le cas où l'actionnaire acquiert la part de son ex-conjoint(e) à la suite d'une fin d'union

☐ Entente de médiation signée par un/une médiateur(trice)

☐ Entente d'acquisition signée par les deux ex-conjoint(e)s

Maison neuve (un document requis seulement)

☐ Contrat préliminaire d'achat

☐ Acte notarié (dans le cas où vous êtes propriétaire depuis moins de 30 jours)

Maison usinée, préfabriquée ou mobile (un document requis seulement)

☐ Contrat d'achat

☐ Acte notarié

Autoconstruction par l'actionnaire (les deux documents sont obligatoires)

☐ Permis de construction émis par la municipalité

et

☐ Acte notarié pour l'achat du terrain ou évaluation foncière

▼ SUITE

3. Montant d'achat de vos actions

Votre demande ne peut dépasser le montant maximal permis par le RAP. Pour connaître le montant maximal permis, consultez la section Comment participer au régime d'accession à la propriété (RAP) ? au canada.ca.
Pour connaître le montant de vos actions Fondaction admissibles, contactez le **service aux actionnaires.**

Régime

Régime dans lequel vous demandez un achat de vos actions :

☐ REER (actions de catégorie A – série 1)

☐ REER de conjoint(e) (actions de catégorie A – série 1)

Montant

Je demande à Fondaction d'acheter:

☐ Toutes mes actions détenues depuis au moins 90 jours

☐ Un nombre suffisant de mes actions détenues depuis au moins 90 jours pour un montant de

$

Si le montant demandé est supérieur au montant admissible, Fondaction rachètera la totalité des actions admissibles.

Mode de paiement

J'accepte de recevoir tout paiement de Fondaction par dépôt direct à mon compte dont les coordonnées se trouvent sur le spécimen de chèque fourni.

Joindre un spécimen de chèque personnalisé portant la mention « Nul ».

Nom de l'institution

Date

Je demande à Fondaction de procéder à l'achat :

☐ Immédiatement

☐ En date du A A A A M M J J, je reconnais que le prix d'achat applicable à mes actions sera celui en vigueur à la date choisie et peut, dans certains cas, être inférieur au prix qui aurait été applicable si j'avais demandé un achat immédiat.

La date choisie doit se situer à l'intérieur de la période de trois mois suivant la date de la demande.

4. Déclarations et consentements

Je déclare solennellement que les renseignements fournis dans le cadre de cette demande, notamment, ceux contenus dans ce formulaire et dans les autres documents transmis, sont à jour, exacts et complets.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'admissibilité au programme, plus amplement décrites à la section Est-ce que vous remplissez les conditions d'un retrait REER ? au canada.ca, et être admissible au RAP. Advenant le cas où je n'étais pas admissible, je demeure seul(e) responsable des conséquences fiscales applicables. Si, en plus de la présente demande, je présente une demande RAP à une autre institution ou émetteur, je demeure seul(e) responsable de m'assurer que l'ensemble des retraits RAP effectués n'excèdent pas les montants maximaux permis par les lois fiscales applicables. Je reconnais qu'il est de ma responsabilité de vérifier les conséquences fiscales et légales découlant de cette demande et j'exonère Fondaction de toute responsabilité à cet égard.

Je m'engage à rembourser à Fondaction dans les délais prescrits[1], les sommes retirées conformément aux lois fiscales applicables. Les remboursements devront être effectués à Fondaction, sinon je devrai payer un impôt spécial correspondant aux crédits d'impôt déjà obtenus, et ce, tel que prévu par les lois fiscales applicables.

Je comprends que les premiers montants versés à Fondaction pour les années où un remboursement est requis serviront à acquérir des actions de remplacement. Pour tout montant excédant le minimum requis du remboursement, je devrai informer Fondaction si je désire rembourser un montant supérieur au montant minimal requis, autrement ce montant sera considéré comme une nouvelle souscription admissible aux crédits d'impôt, si les autres conditions sont par ailleurs respectées.

1 Pour connaître les délais prescrits, voir la section Quand devez-vous commencer à faire des remboursements ? au canada.ca.

▼ SUITE

5. Protection des renseignements personnels

Je consens à ce que Fondaction recueille directement auprès de moi, utilise et communique les renseignements personnels transmis dans le cadre de cette demande aux fins de répondre à celle-ci, ce qui comprend, par exemple, le fait de m'identifier, de préparer, d'analyser et de traiter la demande, de réaliser des opérations accessoires ou liées à la demande, de mettre à jour des dossiers, de réaliser des activités de vérification et de conformité, ainsi que toutes autres fins autorisées par la loi. Ce consentement est également demandé au nom de Viaction Assurance inc., registraire de Fondaction et fiduciaire des régimes enregistrés d'épargne-retraite à Fondaction. Les renseignements personnels recueillis peuvent être traités par le personnel de Fondaction ou, dans certains cas, de Viaction Assurance inc., et peuvent être communiqués aux autorités fiscales compétentes, conformément à la loi, ainsi qu'à tout prestataire de services ou mandataire à qui il est nécessaire de les communiquer, situé au Québec ou pouvant être situé à l'extérieur du Québec, notamment, toute institution financière ou toute entreprise de services infonuagiques, de logiciels, de préparation de relevés de placements ou de feuillets fiscaux, de numérisation, etc.

Pour en savoir plus ou pour présenter une demande écrite d'accès ou de rectification de mes renseignements personnels, je peux m'adresser à la personne responsable de la protection des renseignements personnels de Fondaction par la poste ou par courriel à l'adresse confidentialite@fondaction.com. Je peux également retirer mon consentement à la communication ou à l'utilisation des renseignements recueillis, conformément à la loi, en transmettant un préavis écrit raisonnable aux mêmes coordonnées. Toutefois, des exigences d'ordre légal ou contractuel pourraient empêcher un retrait de consentement. Un tel retrait peut aussi limiter la capacité de Fondaction à répondre à la présente demande. Pour en savoir plus sur la protection de mes renseignements personnels, je peux consulter la Politique sur la confidentialité et la protection des renseignements personnels de Fondaction au fondaction.com/confidentialite.

6. Signature

Signature de l'actionnaire

A A A A M M J J

Date

Transmission des documents

- **Remplissez et signez** le formulaire directement à l'écran sur le document PDF ou complétez-le en imprimant une copie papier. La signature électronique est acceptée.
- Consultez les types de signature acceptés sur notre **FAQ: fondaction.com/faq/types-signatures-admis**.
- Transmettez le formulaire et tout autre document requis **par le portail en ligne sécurisé: fondaction.com/securise/rap**

ou

par la poste: Fondaction – Service aux actionnaires
2175, boulevard de Maisonneuve Est, bureau 103
Montréal (Québec) H2K 4S3

Notez que nous pourrions vous demander de nous fournir des informations ou documents complémentaires, au besoin.